

## **RÉSULTAT DU VOTE DES NOUVEAUX STATUTS DE L'ASSOCIATION**

Le 12 novembre 2022 s'est donc tenue une assemblée générale extraordinaire qui avait pour objet la finalisation des nouveaux statuts de l'association et son vote.

Le vote a été lancé le 13 novembre, en utilisant la plateforme Belenios permettant un vote sécurisé à distance. La question posée était

*Approuvez-vous les nouveaux statuts de l'association GUTenberg?*

avec les choix possibles de réponse :

- Oui
- Non
- Vote blanc

Le vote a été ouvert pour une semaine, se clôturant le dimanche 20 novembre à 21h50.

Nous sommes heureux d'annoncer que sur 98 adhérents à jour de cotisation au 12 novembre, 40 ont voté, et que les nouveaux statuts sont adoptés avec 38 « oui », 1 « non » et 1 « vote blanc ».

Les statuts sont désormais publiés sur notre site Web à l'adresse suivante :

<https://www.gutenberg-asso.fr/Les-statuts-de-l-association>.

Nous remercions de nouveau tous les votants, ainsi que toutes les personnes impliquées dans ce gros travail qui permet de faire reposer notre association sur des bases bien plus solides.

Maxime Chupin

## **RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2021**

En 2021, le bilan est de nouveau excédentaire (+3137 €) bien que nous ayons apuré notre dette auprès du TUG. Cependant ce bilan apparaît, de nouveau, comme un bilan de transition puisque c'est en 2021 qu'ont été encaissées une bonne partie des adhésions de 2020.

Le détail du bilan d'exercice montre toujours un fort soutien de notre base d'adhérents, que nous tenons tout particulièrement à remercier de faire vivre l'association.

La diffusion de la *Lettre* GUTenberg par voie électronique participe à la réduction des frais postaux.

Les frais bancaires restent élevés en regard des services rendus mais la réorganisation de nos comptes annoncée l'an dernier est rendue difficile par une sorte de mauvaise volonté de nos interlocuteurs bancaires. Nous ne prendrons pour exemple que l'impossibilité, toujours actuelle, de consulter nos comptes à distance.